



Réunion technique à la Dgafp « Refonder le contrat social avec les agents de la Fonction publique » - 13 mars 2018 -

Monsieur le Directeur,

En ouverture de ce groupe de travail, les 7 organisations syndicales qui appellent à la grève le 22 mars prochain souhaitent alerter à la fois sur la méthode et sur le fond des discussions qui s'ouvrent.

Sur la méthode, l'organisation d'une discussion dite « technique » ainsi que l'envoi d'un document préparatoire dans lequel les marges de manœuvre sont extrêmement restreintes voire inexistantes ne sauraient être à la hauteur du dialogue social nécessaire sur un sujet de cette ampleur.

Nous exigeons donc deux premières clarifications sur la réunion de ce matin, à savoir d'une part qu'elle est bien destinée à nous entendre sur tous les sujets et que le document préparatoire n'est en rien un document quasi définitif et d'autre part que notre réunion constitue bien une étape avant une réunion multilatérale de lancement politique de la concertation.

De notre point de vue, une telle réunion ne pourrait avoir lieu qu'après le 22 mars.

Vous ouvrez aujourd'hui un cycle de concertations dont l'importance est cruciale pour la Fonction publique et ses agents. Mais il semble que vous en avez déjà défini en partie les conclusions : recours accru aux contractuels, individualisation des rémunérations et prise en compte du « mérite », réduction du rôle des instances de dialogue social, plan de départs volontaires... Si ces orientations devaient se confirmer, elles représenteraient une profonde remise en cause des missions publiques et constitueraient une réelle menace contre le Statut Général des fonctionnaires voire la fin possible d'une Fonction publique au service de l'intérêt général.

A l'inverse des orientations inquiétantes portées par le gouvernement ainsi que de celles contenues dans le programme "Action publique 2022", la qualité des services publics à rendre aux usagers sur l'ensemble du territoire, la défense de l'intérêt général, nécessitent un plan ambitieux de créations d'emplois qualifiés pérennes et de qualité dans les nombreux services qui en ont besoin, le maintien et le développement d'un service public de qualité sur l'ensemble du territoire national, une plus grande reconnaissance du travail,

des missions exercées par les agent-es et une amélioration significative de leurs salaires. Elles nécessitent aussi des discussions pour un nouveau plan de titularisation des contractuel-es et de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension.

Dans le même temps, nous pensons qu'une mission d'évaluation des richesses engendrées par le Service public notamment en termes de lien social, de solidarité intergénérationnelle et de lutte contre les inégalités devrait être lancée rapidement afin que ces éléments soient pris en compte.

Monsieur le Directeur, nos organisations demandent que ces questions puissent aussi être regardées sous cet angle. Le Dialogue social ne se résumant pas à un nombre de réunions pour traiter des projets gouvernementaux mais pour traiter aussi des revendications des agents portées par leurs organisations syndicales.

Nous renouvelons aujourd'hui notre demande d'ouverture rapide de négociations indispensables pour pouvoir rediscuter d'une augmentation réelle et significative des salaires de toutes et tous les agent-es de la Fonction publique. En effet, pour les plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique, après le report de certaines mesures PPCR et contrairement à ce qu'avait promis Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle, le pouvoir d'achat continue de baisser du fait du gel de la valeur du point d'indice, du rétablissement de la journée de carence, de l'augmentation de la CSG mal compensée et des retenues pour pension.

C'est pour porter ces ambitions que nos organisations ont appelé les agent-es de la Fonction publique à se mobiliser le 22 mars prochain pour défendre la Fonction publique le statut, l'emploi, les conditions de travail mais aussi pour exiger une réelle reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien qui contribue à la qualité des services publics, au développement du pays comme à la cohésion de la société.